

Afer Actions Euro ISR

FR0007024393 A

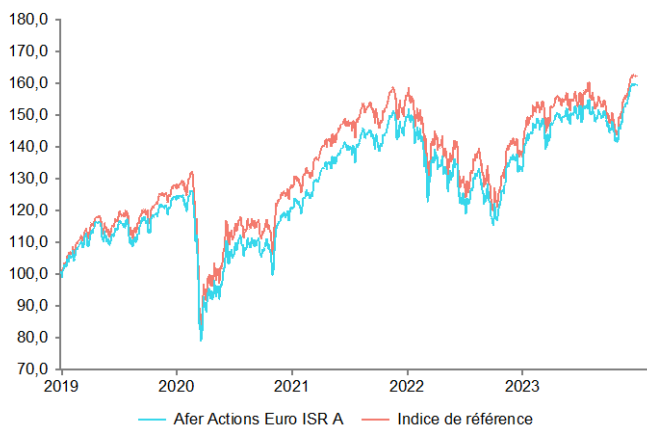
Reporting mensuel au 29 décembre 2023



■ Valeur liquidative : 185,24 €

■ Actif net du fonds : 2 193 155 653 €

■ Évolution de la performance



■ Performances cumulées

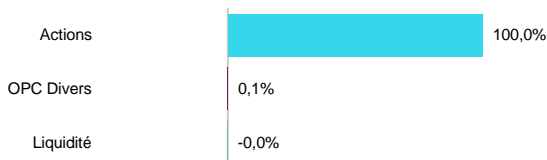
	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	3,1%	20,7%	20,7%	32,5%	58,3%	55,7%	80,7%
Indice de référence	3,2%	18,6%	18,6%	27,5%	61,2%	65,0%	89,5%
Relatif	-0,2%	2,1%	2,1%	4,9%	-2,9%	-9,2%	-8,8%

■ Performances annuelles

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds	8,9%	-14,4%	22,4%	-2,3%	23,9%	-11,4%
Indice de référence	12,6%	-12,7%	26,1%	0,2%	22,7%	-12,3%
Relatif	-3,7%	-1,7%	-3,7%	-2,6%	1,3%	0,9%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances présentées s'entendent dividendes/coupons réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Ratios		1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Volatilité *	Fonds	14,55	15,79	20,98	18,90	17,77
	Indice	15,04	16,19	20,93	18,68	18,56
Perte maximale *	Fonds	-8,69	-24,22	-37,57	-37,57	-37,57
	Indice	-10,43	-24,62	-37,89	-37,89	-37,89
Délai de recouvrement **	Fonds	35	258	334	334	334
	Indice	40	301	334	334	334
Ratio de Sharpe *		1,07	0,54	0,42	0,33	0,31
Ratio d'information *		1,10	0,84	-0,12	-0,37	-0,23
Ecart de suivi *		1,61	1,50	2,02	2,03	1,93

* Source : Six Financial Information

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

** -* Recouvrement en cours.

■ Date de création

31 juillet 1998

■ Date de lancement

16 septembre 1998

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Catégorisation SFDR

Article 8

■ Frais de gestion max TTC

0,95%

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

0,94% (Arrêté comptable au 30/09/23)

■ Intensité carbone

Fonds 81,78
Indice 110,21

■ Couverture intensité carbone

Fonds 99,98%
Indice 99,88%

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Score ESG

Fonds 8,14
Indice 7,79

■ Couverture score ESG

Fonds 99,97%
Indice 99,88%

■ Orientation de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX® en sélectionnant sur les marchés d'actions de la zone euro, les valeurs de grosses et moyennes capitalisations ayant un potentiel de valorisation, de perspectives de croissance et de qualité de management et en appliquant un filtre ISR.

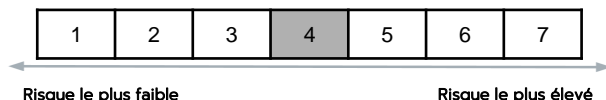
■ Indice de référence

EURO STOXX® (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

8 ans

■ Profil de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

SRI (Synthetic Risk Indicator) : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

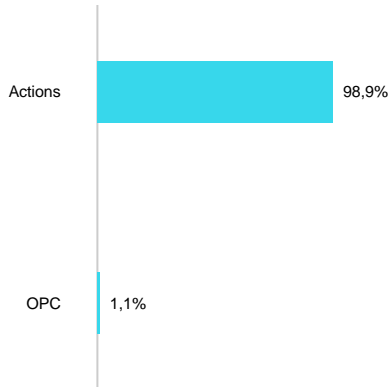
■ Notation(s)

Six Financial Information

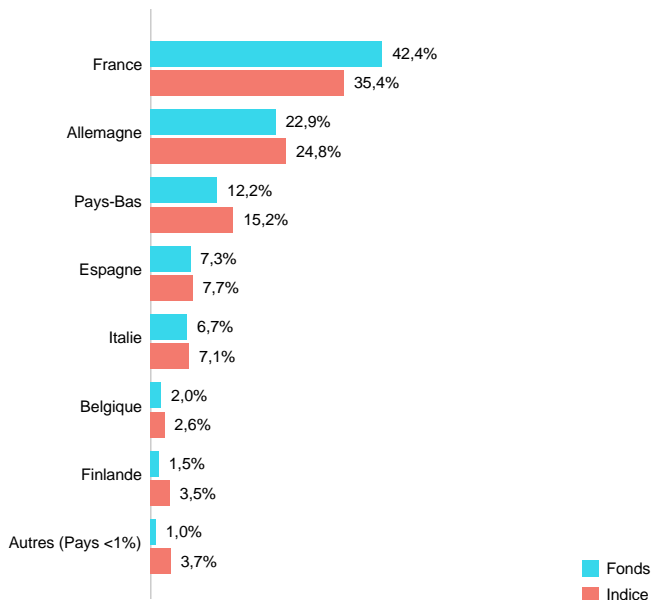




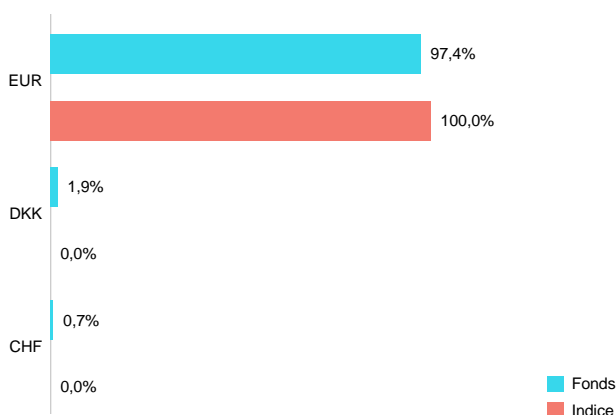
Répartition par type d'actif (hors liquidité)



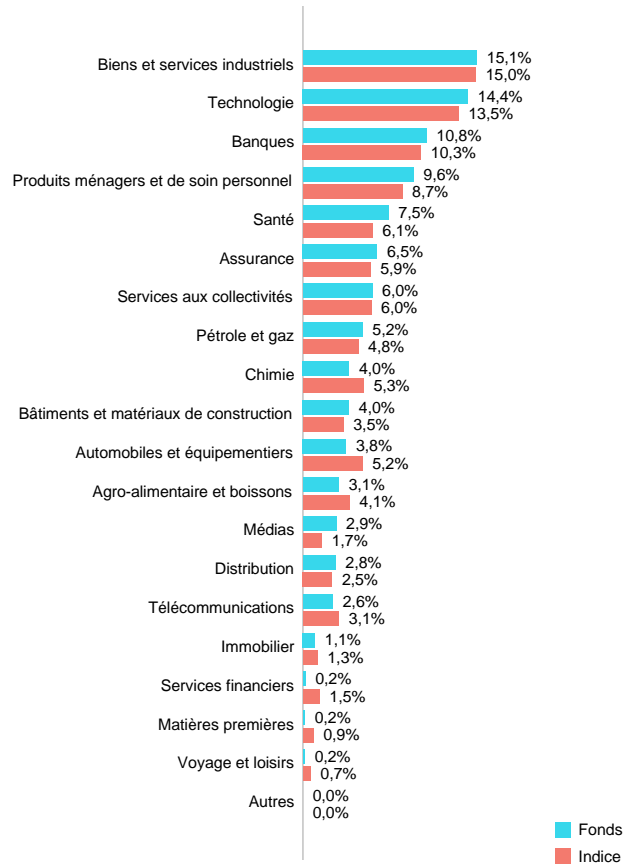
Répartition géographique



Répartition par devise



Répartition par secteur



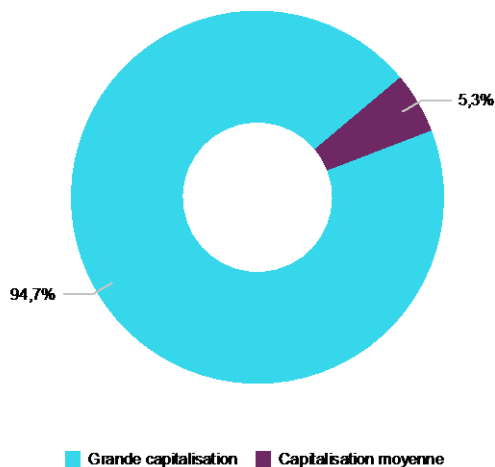
Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% poche
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologie	5,3%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	France	Produits ménagers et de soin personnel	4,7%
TOTALENERGIES SE	France	Pétrole et gaz	3,5%
SAP SE	Allemagne	Technologie	3,2%
SIEMENS AG	Allemagne	Biens et services industriels	3,2%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Biens et services industriels	3,0%
LOREAL SA	France	Produits ménagers et de soin personnel	2,6%
SANOFI SA	France	Santé	2,6%
ALLIANZ SE	Allemagne	Assurance	2,3%
L'AIR LIQUIDE SA POUR L'ETUDE ET L'EXPLO DES PROCEDES GEORGES CLAUDE SA	France	Chimie	2,1%

Nombre total de lignes : 96



■ Répartition par taille de capitalisation



Grande capitalisation : sup. 10 milliards €
Capitalisation moyenne : entre 500 millions et 10 milliards €
Petite capitalisation : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transposition.

■ Principales surpondérations

Nom	Secteur	% Actif	Surpondération
PRYSMIAN SPA	Biens et services industriels	1,3%	1,1%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	Bâtiments et matériaux de construction	1,7%	1,0%
CAPGEMINI SE	Technologie	1,6%	1,0%
WOLTERS KLUWER NV	Médias	1,6%	1,0%
MERCEDES-BENZ GROUP AG	Automobiles et équipementiers	2,0%	1,0%

■ Principales sous-pondérations

Nom	Secteur	% Actif	Sous-pondération
DEUTSCHE TELEKOM AG	Télécommunications	0,0%	-1,5%
STELLANTIS NV	Automobiles et équipementiers	0,0%	-0,9%
BASF SE	Chimie	0,0%	-0,9%
IBERDROLA SA	Services aux collectivités	0,5%	-0,8%
FERRARI NV	Automobiles et équipementiers	0,0%	-0,7%

■ Commentaire de gestion (Exercice 2023)

La bonne performance des marchés actions en 2023 masque un contexte macro-économique et géopolitique qui s'est légèrement détérioré au fil de l'année : crise des banques régionales américaines avec la retentissante faillite de SVB en mars, sauvetage du Crédit Suisse par UBS en Europe ou sur le plan géopolitique, la continuité de la guerre en Ukraine et une nouvelle guerre au Moyen-Orient. La bonne tenue de la consommation des ménages américains trimestre après trimestre, couplée à une inflation sous contrôle alimentant des anticipations d'assouplissement de la politique monétaire, ont poussé les investisseurs à envisager un scénario économique plus optimiste, installant les marchés actions dans une tendance haussière.

La hausse des indices actions n'a pas profité de la même manière à tous les secteurs. Les valeurs des secteurs de la technologie, de la consommation, des banques et certaines valeurs industrielles se sont particulièrement bien comportées alors les valeurs défensives (alimentation, santé, énergie, télécommunications) et les matériaux de base sont restés à la traîne.

Côté gestion, dans ce contexte macro-économique incertain, le biais défensif du fonds a été maintenu tout au long de l'année. Sur la partie sectorielle, quelques arbitrages ont été opérés sur la première partie de la période. Parmi eux, nous pouvons noter l'augmentation de l'exposition du portefeuille aux banques et aux *utilities*, avec au troisième trimestre une surpondération sur les deux secteurs. Alors que dans les banques, BBVA et Unicredit ont été préférées, au sein des *utilities*, secteur porté par la transition énergétique, le choix s'est porté sur E.ON, Engie et Enel. La réduction de la sous-pondération sur les valeurs industrielles est également à noter au travers notamment d'Airbus, Prysmian et d'une nouvelle ligne sur Daimler Trucks. Il est également intéressant de souligner la réduction de l'exposition du portefeuille au secteur de la chimie (sortie de BASF), de l'agro-alimentaire (prise de profit notamment sur Pernod Ricard) et des médias (sortie d'UMG). Par ailleurs, le début de l'année 2023 a été marqué par la sortie d'un poids lourd de la cote, Linde, nous amenant à effectuer quelques arbitrages. En effet, le titre Linde est désormais coté aux USA en dehors de notre univers d'investissement. Outre la liquidation de ce titre, les positions sur Air Liquide, Telefonica et LVMH ont également été réduites au bénéfice de STMicro, Safran et Novo Nordisk et d'une nouvelle ligne sur Pandora.

Enfin sur la dernière partie de l'année, nous avons progressivement réduit certains choix de valeurs plutôt défensifs pour limiter les effets d'une poursuite de la reprise des marchés. Ainsi, quelques profits ont été pris au sein des *utilities* et de la santé avec Iberdrola, EDP et Novo Nordisk ainsi que dans les financiers avec Unicredit et Munich Re. La sous-pondération aux valeurs cycliques a, quant à elle, été légèrement réduite.

■ Gestion

Eric Chatron



Anaëlle Guérolé





Principales caractéristiques

Société de gestion	Ofi invest Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0007024393	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	FCP de droit français	Catégorisation SFDR	Article 8
Date de création	31 juillet 1998	Droits d'entrée max *	4,0%
Durée de placement min. recommandée	8 ans	Frais de gestion max TTC	0,95%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	Néant	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,94% (Sept. 23)
Investissement min. ultérieur	Néant	Commissaire aux comptes	KPMG Audit
Ticker Bloomberg	EURF50C	Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution
Indice de référence	EURO STOXX® (dividendes nets réinvestis)		

* Hors frais contrat Afer

Définitions

L'**écart de suivi** (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La **perte maximale** (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **décalage de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

La **couverture de l'intensité carbone** (exprimée en pourcentage) représente le poids, dans le portefeuille (fonds et indice), des titres pour lesquels l'intensité carbone est connue.

Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 1384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71.957.490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre, il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI/DIC), le prospectus ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management.

Sources pour toutes les données : Ofi Invest Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Ofi Invest Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.